

N°FIN/2024/26**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	22 mars 2024	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	22 mars 2024	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 37 Votants : 47

Séance du 4 avril 2024.

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le quatre avril deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, Mme Linda GUEDJALI, Mme Bernadette MONNIER, M. Jean-Yves MESNY, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, Mme Dorothée BRICOUT, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Evelyne TRESCARTES, pouvoir à Mme Catherine DECUYPER
M. Sébastien DORA, pouvoir à Mme Marie-Hélène GOUEDARD
Mme Christine LEMOINE, pouvoir à M. Cyril HAGHEBAERT
M. Richard ZEIGER, pouvoir à M. Jean-Yves MESNY
M. Mohammed BELKAID, pouvoir à M. Kévin AUGÉ
Mme Michèle BARRY, pouvoir à Mme Bernadette MONNIER
M. Éric APFFEL, pouvoir à Mme Frédérique COLAS
M. Thierry LEAU, pouvoir à Mme Dorothée BRICOUT
M. Jacques COURTAT, pouvoir à M. Laurent CHAT
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à M. Patrice CHASSERY
Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir à M. Xavier MARQUIS
M. Nicolas SORET, Président, ayant quitté la salle au moment du vote et son pouvoir M. Bernard MORAINÉ, ne participent pas au vote.

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**Objet : Approbation du Compte Financier Unique 2023 du Budget Annexe ZAE**

FIN/2024/26

Conseil communautaire du
4 avril 2024

Objet : Approbation du Compte Financier Unique 2023 du Budget Annexe ZAE
(voir documents budgétaires en pièces jointes)

VU l'article 60 de la loi de finances n°63-156 du 23 février 1963,

VU l'article 242 de la loi de finances de 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022,

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

VU l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

VU la délibération n° FIN/2021/89 en date du 22 novembre 2021 portant signature à la convention relative à l'expérimentation des comptes financiers uniques concernant le budget principal et les budgets annexes (ordures ménagères, piscine, aire d'accueil des gens du voyage, ZAE) de la Communauté de Communes du Jovinien,

VU la convention relative à l'expérimentation du compte financier unique en date du 29 mars 2022 qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion,

VU les comptes financiers uniques 2023 de la Communauté de Communes du Jovinien,

De ces documents comptables se dégagent les résultats suivants :

Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		44 158,70	16 254,26		16 254,26	44 158,70
Opérations de l'exercice	31 242,54	46 125,73	21 034,99	27 318,96	52 277,53	73 444,69
Totaux	31 242,54	90 284,43	37 289,25	27 318,96	68 531,79	117 603,39
Résultat de clôture 2023 sans les restes à réaliser	59 041,89		-9 970,29		49 071,60	
Restes à réaliser						
Résultats définitifs 2023	59 041,89		-9 970,29		49 071,60	

VU la Commission des Finances et la Conférence des Maires du 19 mars 2024,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Ne prennent pas part au vote : 2 (M. Nicolas SORET, Président, et son pouvoir M. Bernard MORAINÉ)

Pour : 47

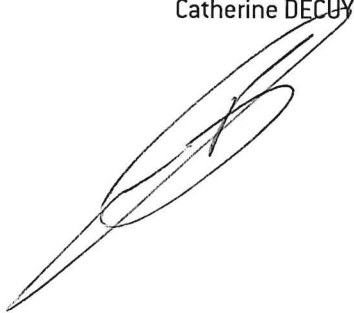
Contre : 0

Abstention : 0

- ACTE la présentation faite du Compte Financier Unique 2023 du Budget Annexe ZAE lequel peut se résumer comme indiqué ci-dessus,
- ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- APPROUVE le Compte Financier Unique 2023 du Budget Annexe ZAE de la Communauté de Communes du Joviniens,
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Catherine DECUYPER



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

